



PERI URBAN PARK²

un enjeu pour l'environnement et
la santé

L'ensemble du paysage d'Euro-métropole joue le rôle de parc paysager collectif

Sommaire

Les porteurs du projet

3

Le contexte

5

La végétation : un acteur de premier plan dans la résilience urbaine

6

La logique d'un Parc Péri-urbain

7

**L'ensemble du paysage
d'Euro-métropole joue le rôle de parc paysager collectif**

8

Les parties prenantes & les sites visés

9

Méthodologie du projet

10

Les actions en cours d'élaboration et de réalisation

12

Les porteurs du projet



L'association des Planteurs Volontaires développe des projets de reboisement citoyen sur l'ensemble du territoire régional, en intégrant tout au long du projet un maximum d'acteurs locaux. Leur objectif ? Mobiliser les habitants et les acteurs d'un territoire autour d'un projet d'intérêt général : la préservation et l'amélioration de leur environnement de proximité par un geste simple qui profite également au climat :

La plantation d'un arbre !



La Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Au nombre d'une centaine, ses adhérents sont des associations intervenant dans les domaines de la nature, de l'environnement, des solidarités et des droits de l'Homme. Support fertile d'un foisonnement d'idées et d'initiatives, la MRES encourage leur mutualisation, leur enrichissement et leur rôle comme moteur de transformation sociale.

Les partenaires institutionnels



Les partenaires opérationnels



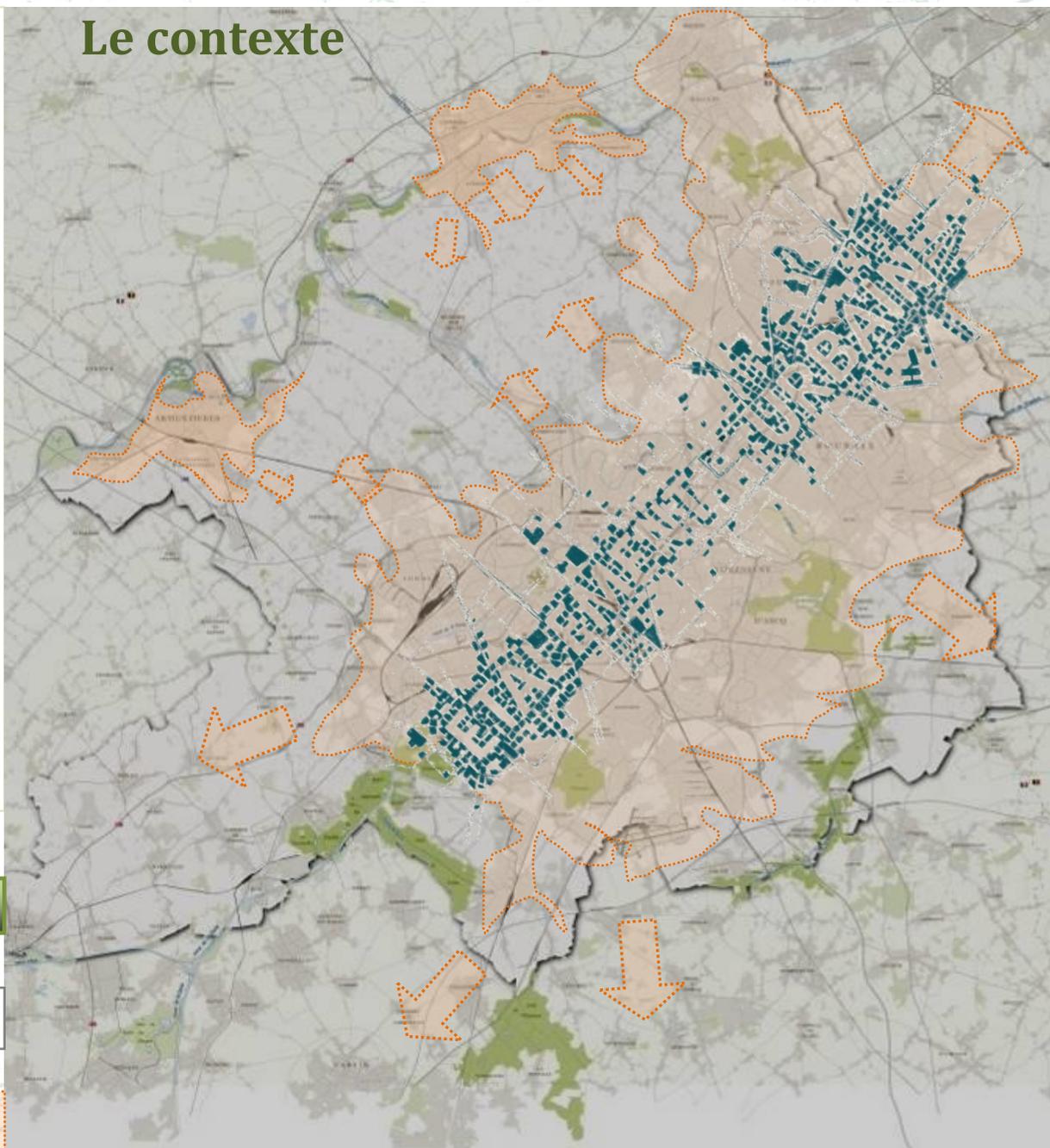
Qu'est ce qui caractérise les paysages de la Métropole ?

Les zones urbaines, commerciales et industrielles sont en extension. Les espaces verts, espaces boisés, prairies, champs et zones humides sont en net recul face à l'extension radiale de la métropole. On peut parler de Campagnes urbaines. Dans ces paysages de péri-urbanité agricole, c'est la campagne (sa représentation, son image, son emprise physique ou symbolique) qui assume une grande part de la gestion de la transition douce ville-campagne. Toutefois, les phénomènes de fragmentation et de mitage urbain ne permettent plus de comprendre et d'appréhender les limites physiques de la ville.

Cette perte de repère se traduit également par une baisse catastrophique de la biodiversité et une concentration des problématiques environnementales (pollutions lumineuses, sonores et visuelles, pollutions de l'air, de l'eau et des sols, îlots de chaleurs...)

Dans ce contexte les espaces naturels métropolitains (EnIm) sont autant d'îlots de nature à raccorder ensemble pour constituer une véritable ceinture verte à la métropole Lilloise.

Le contexte



Cœur de nature

Etalement urbain

Pôle Urbain

La végétation : un acteur de premier plan dans la résilience urbaine

Le concept de résilience réinterroge la façon de penser le système urbain et ses perturbations. Appliqué à la ville, il peut être défini comme la capacité d'un système urbain à absorber une perturbation et à retrouver ses fonctions à la suite de cette perturbation.

La végétation urbaine participe à la construction de la ville durable en apportant différentes solutions répondant aux trois piliers du développement durable.

Mécanisme d'actions des arbres en villes :

Exemples :

Effet sur le climat

La température des parcs urbains peut atteindre 2,5 °C de moins par rapport aux zones habitées environnantes.

Effet sur l'effet de serre

En plantant 50 000 arbres ont capté 750 tonnes de CO₂ /an.

Effet sur la qualité de l'air

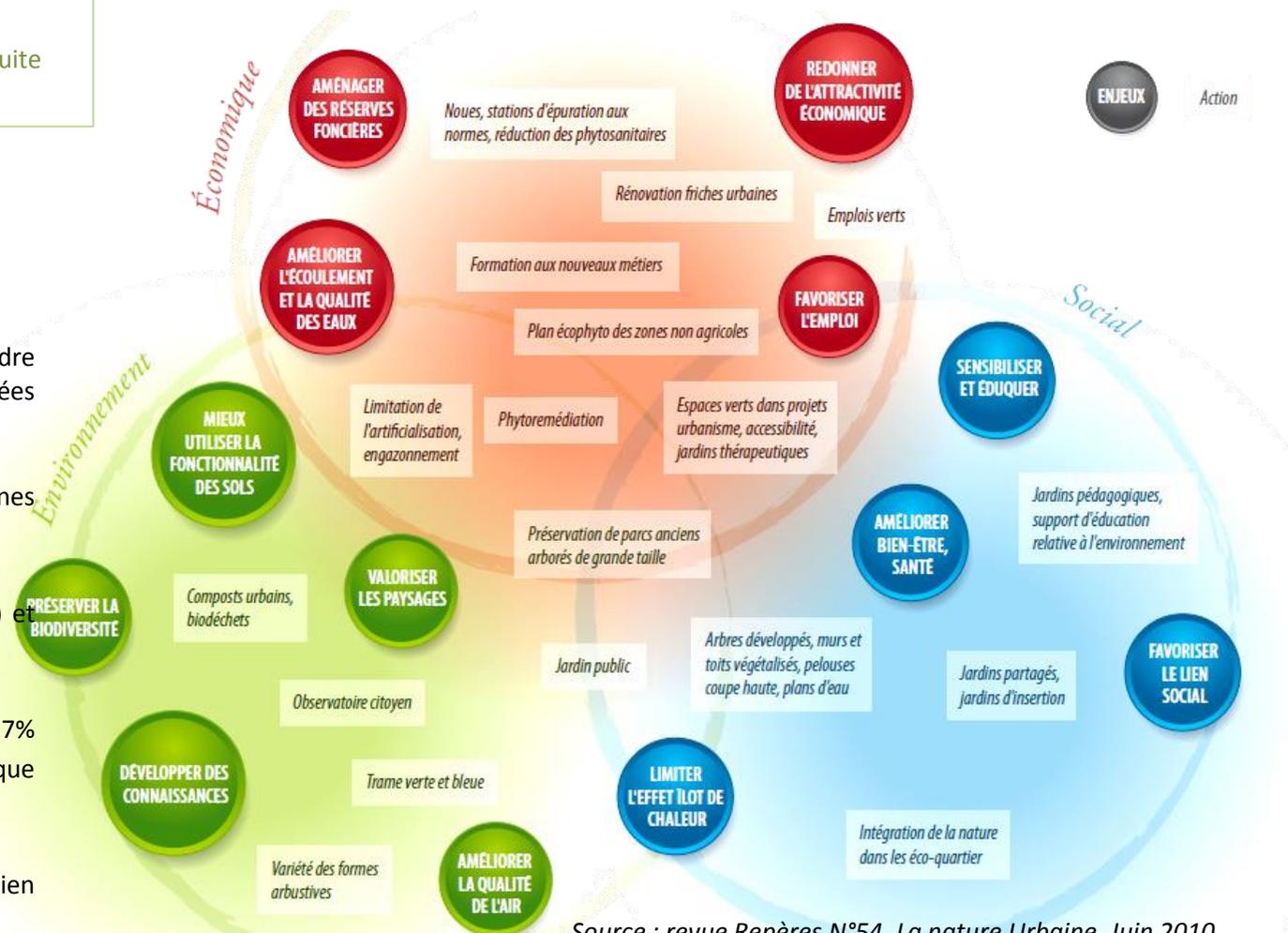
Les arbres piègent les polluants gazeux (NO₂) et les particules en suspension dans l'air.

Effet sur la santé

La prévalence de surpoids chute de 41% à 27% chez les enfants de 0 à 12 ans qui passent chaque semaine une heure de plus dehors.

Effet sur la vie sociale

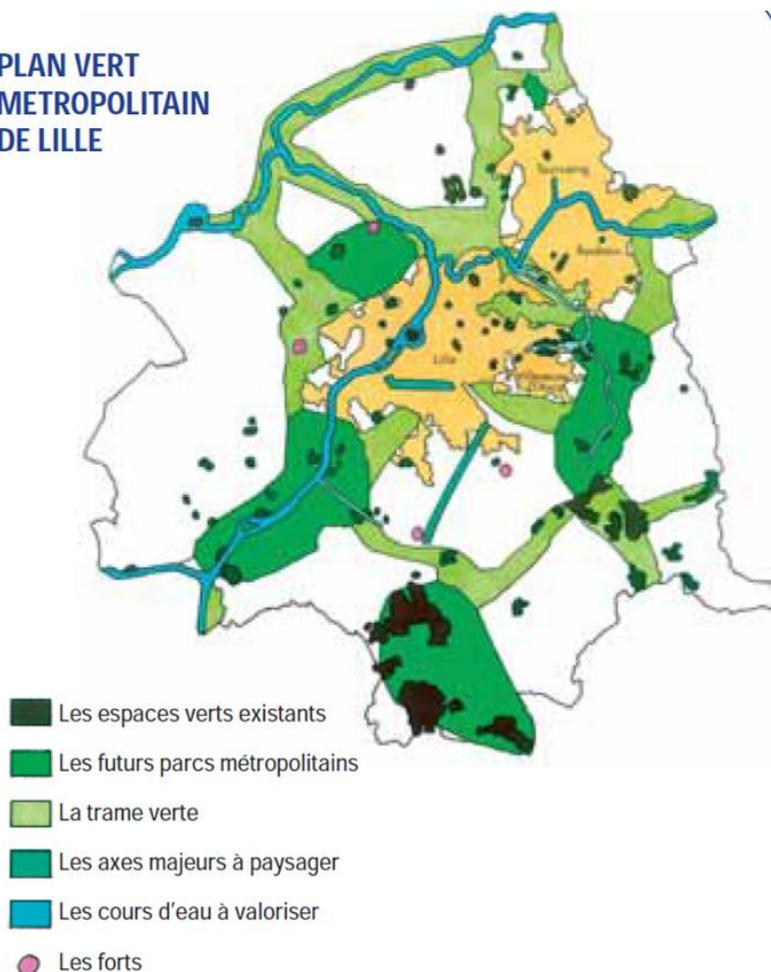
Les espaces communs de nature créent du lien social.



Source : revue Repères N°54, La nature Urbaine, Juin 2010

La logique d'un Parc Péri-urbain

PLAN VERT METROPOLITAIN DE LILLE



Source : LA PLACE DES ESPACES NATURELS PÉRIURBAINS POUR UNE VILLE DURABLE.
RAPPORT DE FEDENATUR À LA COMMISSION EUROPÉENNE. JANVIER 2004

Dans les années 1960 : l'État propose la constitution d'un grand parc limitant la périurbanisation au sud de Lille pour protéger les nappes phréatiques menacées par la pollution urbaine et industrielle, avec une volonté de reverdir cette zone du sud de la métropole lilloise en la reliant à la proche agglomération de Lens. Mais le monde agricole s'oppose au projet jugé trop consommateur d'espace cultivable, par ailleurs également convoité par des industriels et une population à la recherche de terrains à bâtir.

Après environ 20 ans de projets et d'études, le parc s'ébauche finalement dans les années 1990 autour d'un premier noyau de trois communes (Santes, Houplin-Ancoisne et Wavrin), sous la forme d'un syndicat mixte : l' **Espace Naturel Lille Métropole**.

Le projet a inclus dès son lancement le principe de restauration écologique, de gestion restauratoire et de remise en connexion biologique fonctionnelle des vallées de la Lys, de la Deûle, et de la Marque, ainsi que sur une restauration écologique du canal de Roubaix, du canal de Seclin et vers la Trame verte voisine du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, ceci dans un le cadre d'un projet de « Schéma directeur vert » formalisé dans les années 1990, avec le monde agricole et divers partenaires (dont l'Agence de l'eau, le Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, la DIREN et le département du Nord). Il s'inscrit dans les dynamiques de renaturation périurbaine et fait partie du réseau international Périurbain parks.

L'ensemble du paysage d'Euro-métropole joue le rôle de parc paysager collectif

Il s'agit de concevoir que l'ensemble des paysages, qu'ils soient publics ou privés (terrains agricoles) peuvent être aménagés collectivement dans le cadre de chantiers citoyens de boisement. L'ensemble de ces projets permet d'accroître les fonctionnalités écologiques en ville et offre aux habitants un formidable moyen d'appropriation de leur environnement de proximité.

Parce que les haies bocagères, Arbres têtards, vergers et forêts, sont des éléments du paysage indispensables aux équilibres de la nature, au bien-être des populations, à l'enchantement du monde, et qu'ils offrent un formidable rempart au changement climatique, **l'Association des planteurs volontaires du Nord-Pas de Calais et la MRES souhaitent planter 100 000 arbres sur la métropole Lilloise**. Les espaces naturels métropolitains (Enlm) sont autant d'îlots de nature à raccorder ensemble pour constituer une véritable ceinture verte à la métropole Lilloise.

Ce projet s'inscrit dans le Plan forêt régional et converge avec nombre de politiques régionales (Stratégie régionale d'écocitoyenneté, contrat de filière "Forêt-Bois du Nord-Pas de Calais et de la Picardie", SRADDT, SRCAE, le schéma de cohérence écologique - Trame verte et bleue...).

Pour une gouvernance locale des projets de plantation

La méthodologie de projet repose en grande partie sur la concertation et la coopération avec les acteurs du territoire. Nous identifierons et mobiliserons toutes les forces vives souhaitant s'investir autour d'un projet de plantation.

L'objectif ? Créer des dynamiques locales de boisements en associant au projet un maximum de publics et de partenaires différents.

Les projets portés par l'Association des planteurs volontaires et la MRES sont la démonstration que des habitants peuvent offrir des solutions en adéquation avec les spécificités de leur territoire. Cette corrélation habitants/territoires assure dans le temps la pérennité et l'autonomisation des projets.

Les habitants paysagistes

Dans un contexte de changement climatique, d'urbanisation généralisée, d'un rapport ville/campagne en perpétuelle tension, il est nécessaire de reconsidérer la place de l'Arbre et de la nature dans notre quotidien. Parce qu'il est un symbole, un motif, une raison d'être et de faire ensemble, l'Arbre est tout indiqué pour susciter quelques réflexions sur le nécessaire dialogue qui doit exister entre l'habitant et son cadre de vie. Chacun, usager qu'il est du paysage, peut dans la construction de l'intérêt général devenir un jardinier du paysage.

Les parties prenantes

Associations du réseau MRES

Les municipalités de la MEL

Les établissements scolaires

Les missions locales

Les clubs de prévention active

Les Instituts Médico Educatif

Les associations de quartier

Les centres sociaux

Les maisons des jeunes et de la culture

Les entreprises

...

Les sites visés

Les terrains privés agricoles

Les délaissés municipaux, friches et non lieux

Les marges des grandes infrastructures (accotements
trains et autoroutes)

Les façades/toitures

L'emprise foncière des entreprises

L'abord des équipements sportifs

Les cours d'écoles

Jardins familiaux/partagés

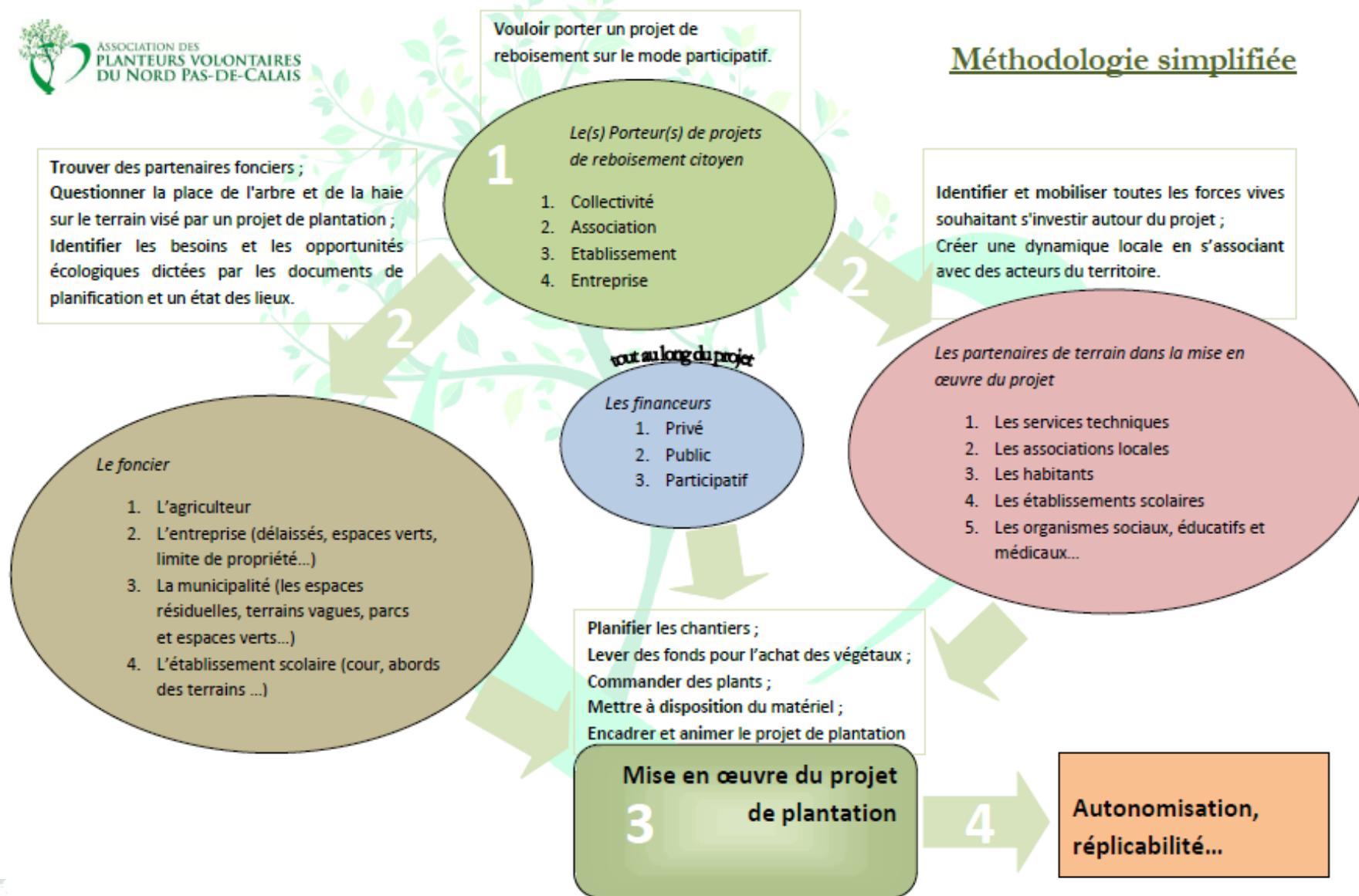
...

Méthodologie du projet



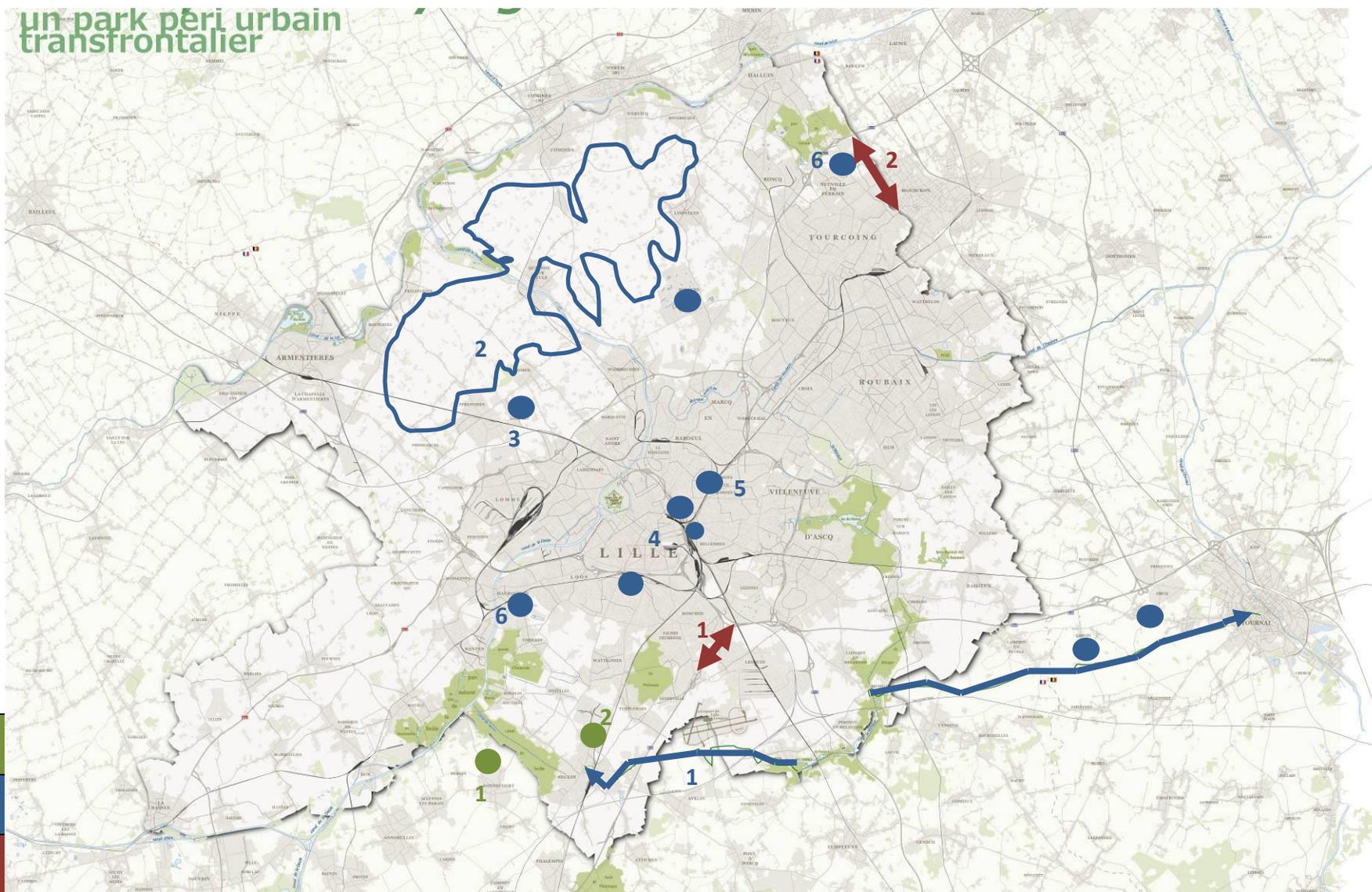
CADRE LOGIQUE DU PROJET : <i>PERI URBAN PARK</i>		
Logique d'intervention		Convergence avec les politiques régionales
Objectifs stratégiques		
OSa	Convaincre et accompagner des propriétaires fonciers dans une démarche de boisement	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie régionale d'écocitoyenneté • Observatoire régional de la biodiversité en NPDC • Plan Climat • Le contrat de filière "Forêt-Bois du Nord-Pas de Calais et de la Picardie » • Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT) • Schéma régional climat-air-énergie (SRCAE) • SRCE TVB • Plan Forêt
OSb	Mobiliser des acteurs locaux (association, établissements scolaires, collectivités, entreprises...) pour monter des projets de boisement	
OSc	Mettre en œuvre les chantiers collectifs de boisement participatifs	
OSd	Accompagner la pérennisation et l'essaimage des projets	
Objectif général		
OG	Reboiser L'Euro-métropole avec la participation du plus grand nombre	

Méthodologie simplifiée



Les actions en cours d'élaboration et de réalisation

Les actions ici présentées sont partielles mais représentatives des micro-actions citoyennes qui seront portées sur l'ensemble de l'Euro-Métropole. Ces fiches projets rendent compte de la multiplicité des approches possibles et des différents points d'ancrages nécessaires à la mise en œuvre d'un tel projet.



1. Projet de la maison de quartier de Bois Blanc-GONDECOURT L'insertion par le maraichage bio.



2013/14 Haies doubles



2014/15 Verger de fruitiers de variétés anciennes régionales en allées fruitières

Objectif : intégrer au parcours maraicher une production fruitière.

Isoler des grandes cultures un système agricole en conversion biologique.

Partenaires in situ : la maison de quartier de bois blanc et ses salariés...



Résultats :

Nombre d'arbres et d'arbustes plantés : 200 arbustes et 15 fruitiers.

Nombre de participants : 25 salariés du groupe Novotel, 30 jeunes des Papillons Blancs, 3 de la MQBB soit 58 planteurs.

2. Rue de l'industrie Zac de l'Epinette-SECLIN



Objectifs : Travailler sur les notions de vis-à-vis, de pollution visuelle et d'intégration paysagère en fermant ou en ouvrant des couloirs visuels.

Renforcer la biodiversité sur un site pauvre écologiquement

Partenaires in situ : les entreprises de la zone d'activités (Norauto), les agriculteurs exploitants des terres limitrophes, la ville...

Résultats :

Nombre d'arbres et d'arbustes plantés : 1500 arbustes, 50 arbres et 5 fruitiers de variétés anciennes régionales.

Nombre de participants : CAPA paysagiste Institut de Genech (32), la maison de quartier des Bois Blancs (5), , la communauté de l'Arche de Wambrechies (7) et l'association Magdala (5), 25 bénévoles dont 10 salariés de Norauto. Soit 74 planteurs.

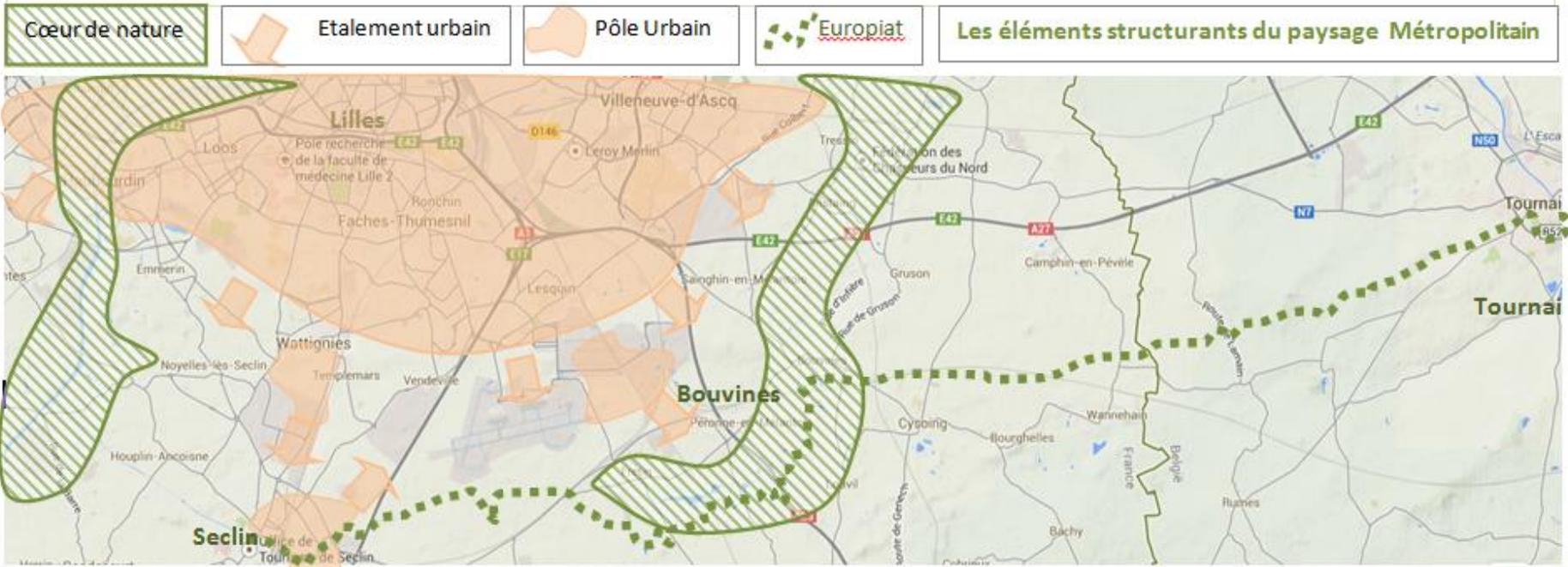


Exemple d'une zone d'activité à forte potentialité écologique



1. Mosaïque de Paysage-SECLIN/TOURNAI

Il existe un chemin transfrontalier quasiment rectiligne, en zone rurale et peri-urbaine qui relie depuis des siècles la partie française et le secteur belge du vieux « Pays de Pévèle ». Ce chemin pédestre de 32 km réunit directement les communes de Tournai, Bouvines et Seclin 1/3 en Belgique et 2/3 en France. Un premier micro-projet transfrontalier a été inscrit dans le cadre du programme européen Interreg IV France-Wallonie-Vladeren en 2013. Le tracé "Europiat" valorise touristiquement cette voie historique (annexe). L'axe principal constitue une ceinture verte au sud de la métropole Lilloise. Cet axe constituerait une continuité écologique entre la Deûle et la le Val de Marque.



Objectifs : Le projet s'attache à valoriser touristiquement et récréativement ce chemin, à en préserver les spécificités paysagères et à faire découvrir les monuments historiques qui le jalonnent. Il s'agit également en associant les habitants du territoire dans des actions concrètes de plantation de haies et d'arbres de confirmer la vocation écologique de cette trame verte et de constituer la partie inférieure d'une ceinture verte autour de Lille.

Partenaires in situ : L'office de tourisme de Seclin et environs (porteur du projet), les entreprises de la zone d'activités (Norauto), les agriculteurs exploitants des terres limitrophes, les villes...

2. Les projets du Collectif Lys Deûle Environnement- de VERLINGHEM à NEUVILLE-EN-FERRAIN

Objectifs : Ce collectif a pour objet de permettre aux associations adhérentes de travailler ensemble à la découverte et à la qualité de leur territoire transfrontalier.

En 10 ans, ce collectif a assuré le renouvellement, la mise en valeur et la restauration du patrimoine arboré de la Lys et de la Deûle.

Ce sont plusieurs centaines d'arbres Têtards qui ont ainsi été plantés et entretenus avec les agriculteurs.

*Partenaires in situ :
L'ensemble des 22
associations Franco-Belge qui
constituent le collectif, les
agriculteurs, les
municipalités.*



3. verger-maraîcher en agriculture biologique-LOMPRET

L'agro-écologie rapproche l'agriculture de l'écologie. C'est la mise en place de systèmes de cultures innovants qui permettra la transition agro-écologique des exploitations et ateliers technologiques. Pour cela le LEGTPA horticole de Lomme a décidé de mettre en place un verger-maraîcher en agriculture biologique sur une parcelle de 1200 m², avec acquisition de références technico économiques ainsi que sur la biodiversité, le sol et le climat (pédoclimatiques). L'installation de ce système de cultures combinant agroforesterie et permaculture permettra de mettre des arbustes fruitiers en ligne avec du maraîchage biologique en interligne. La synergie de ces deux modes de cultures permettra aux agriculteurs de se diversifier dans leurs productions, tout en diminuant les intrants via le développement de mycorhizes, de pollinisateurs et d'auxiliaires, et d'améliorer la qualité de leurs produits ainsi que leurs rendements.

Objectifs : faire évoluer les pratiques agricoles.

Partenaires in situ : Les élèves du LEGTPA

4. Nature en Ville-LILLE

en partenariat avec la ville de LILLE

Les sites visés :

En général

Les talus de périphérique (ancienne ceinture des remparts)

Plus particulièrement

- Au Triangle des Rouges Barres : boisement en remplacement de la renouée notamment du noisetier.
- Un long linéaire de plantations d'arbustes dans le cimetière et sur le quartier de Lille Sud avec ENTRELIANES.
- La ferme pédagogique Marcel Dhenin : arbustes indigènes, petits fruitiers, verger haute tige extension sur le parc des Dondaines avec Les Croqueurs de Pommes
- Des pépinières citoyennes (lieu à définir)
- Un jardin partagé à Fives avec LES SAPROPHYTES

Objectifs : renforcer les corridors biologiques et créer de la cohésion sociale.

Partenaires in situ : Les services techniques, les associations du réseau MRES, Les croqueurs de pommes, les habitants, les entreprises...

5. Planter en pied d'immeuble-MONS-EN BAROEUL

en partenariat avec la ville de Mons en Baroeul

Dans cette ville aérienne et minérale, repenser avec les habitants les pieds d'immeuble, les cheminements comme autant de lieu de nature.

Objectifs : renforcer les corridors biologiques et créer de la cohésion sociale.

Partenaires in situ : les services techniques, la MJC, les maisons de quartier, les habitants, les écoles...

1. Un verger pédagogique-NEUVILLE-EN FERRAIN

en partenariat avec la ville de Neuville-en-Ferrain

Objectifs : Renforcer les abords de la ferme pédagogique par un linéaire boisé.

Constituer un verger pédagogique de variétés anciennes régionales

Partenaires in situ : les services techniques, l'union des familles, Les écoles de Neuville-en-Ferrain.

310 arbustes sur une ligne en fond de parcelle



22 arbres en haut jet pour brise vue



9 fruitiers de variétés anciennes régionales



6. La voie des moines et l'école primaire -EMMERIN

1) la voie des moines

Objectifs :

- Matérialiser durablement le chemin pédestre et éviter sa progressive disparition ;
- Mettre en continuité écologiques la mosaïque des jardins de ville avec le bois d'Emmerin ;
- Permettre lors de la plantation une appropriation citoyenne du sentier.

Principe : lignes d'arbustes alternées

Volume : 700 tiges Essences : hêtre, érable champêtre, orme

Site 2/ école rue du Maire Castel

Objectifs :

- Associer les enfants dans la réalisation d'un verger d'essences anciennes régionales ;
- Associer les enfants dans la plantation d'arbustes à baies le long de la clôture.

Volume : 20 tiges d'arbustes à baies
5 fruitiers en forme basse

Partenaires in situ : les services techniques, l'école, les habitants...

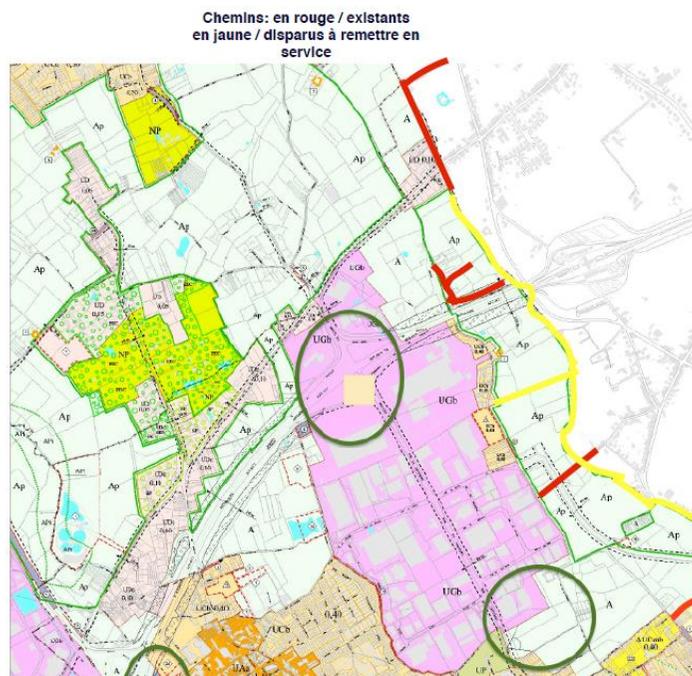
1



1. Les chemins du paradis, du purgatoire et de l'enfer NEUVILLE EN FERRAIN

en partenariat avec la ville

Cette voie date de Marguerite d'Autriche, fin 16ème, début 17ème siècle, Il cheminait jusque Dunkerque, longeant la frontière de l'époque. Sur le secteur, il a perduré plusieurs siècles puisque ce chemin a continué à relier le poste frontière du Risquons-tout au poste de Menin et au-delà. Sa largeur de 5m servait aux douaniers pour contrôler les trafics. Les douaniers se déplaçaient en calèche ou wagon à cheval. Il longeait donc la frontière franco-belge joignant Halluin et Tourcoing en passant principalement sur le territoire de Neuville en Ferrain. Il était utilisé entre autre, par exemple, pour se rendre en pèlerinage et aux offices à l'église de la Marlière à Tourcoing. D'autres sentiers, coté belge et français, s'y raccordaient permettant ainsi aux habitants du secteur de l'utiliser dans la vie de tous les jours. Depuis une cinquantaine d'années environ ce cheminement a progressivement disparu. Cependant, il reste par endroit des petites portions.



Objectifs : La remise en circulation de cette voie (surtout dans le secteur agricole, sur Neuville). Ses accès multiples depuis Tourcoing et le parc de l'Yser – Caudreleux; son positionnement frontalier et interne au futur parc du Mont du Ferrain côté Français longeant les communes belges de Menin – Reckem – Mouscron concourent à rendre ce projet particulièrement intéressant puisque transfrontalier.

Partenaires : Les services techniques, les associations du collectif Lys-Deûle Environnement, les habitants, les écoles...



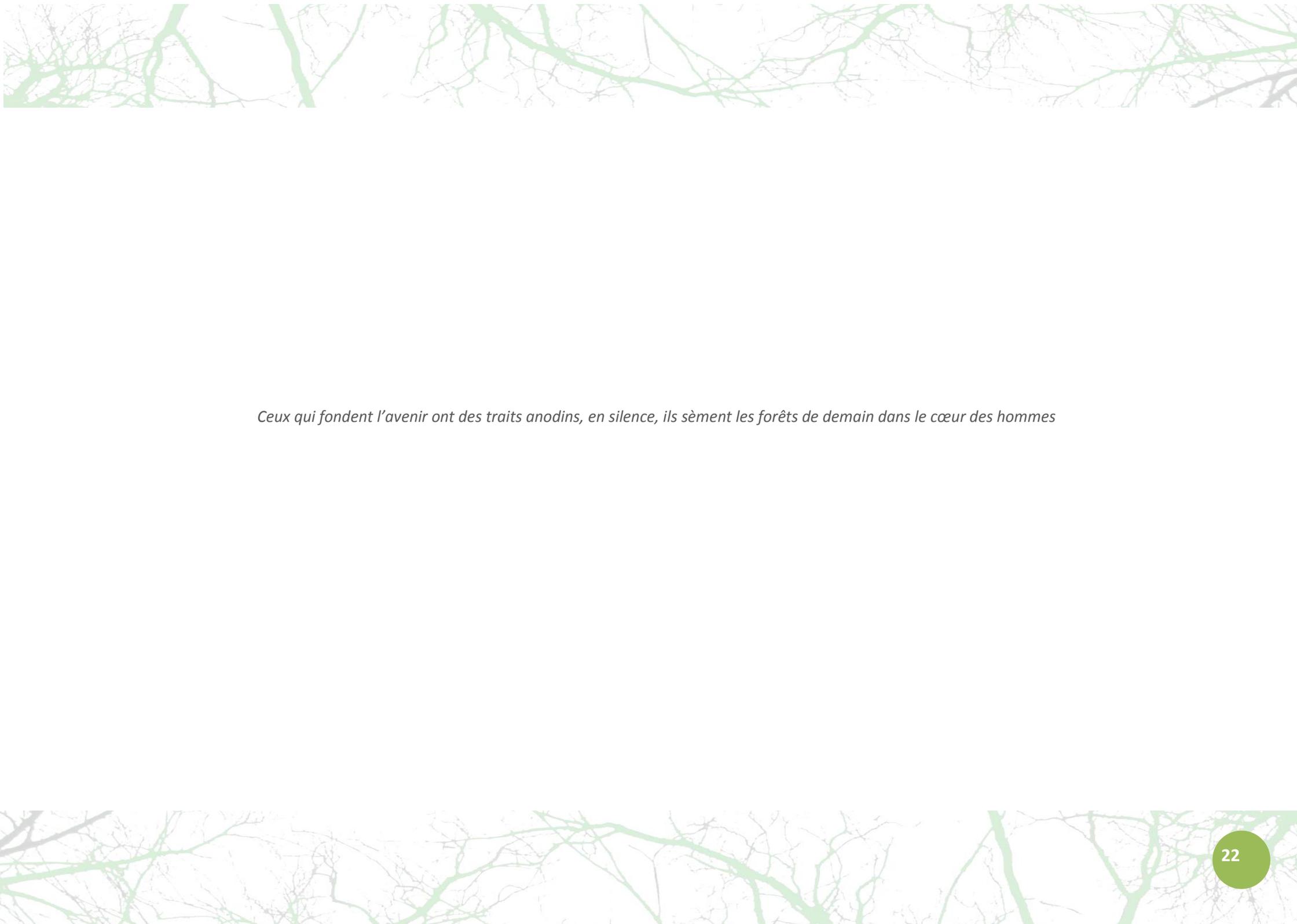
2. RONCHIN-LEZENNES

M. Marc Godefroy , élu communautaire et Maire de Lezennes souhaite mettre en œuvre un projet vitrine pour le démarrage d'une TVB métropolitaine, avec le Maire de Ronchin – les deux communes étant liées par un Agenda 21. L'emprise au sol est celle de la réserve foncière d'un projet de bretelle autoroutière définitivement abandonné. Cette coulée verte relie le golf de Lille avec la plaine agricole des périsseaux.

Objectifs : Mettre en œuvre une trame verte incluant des activités de jardinage, maraude, détente et loisir.

Partenaires in situ : les services techniques, entrelignes, la plateforme arbre, les écoles, les habitants...





Ceux qui fondent l'avenir ont des traits anodins, en silence, ils sèment les forêts de demain dans le cœur des hommes